



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Proposition de Correction - BTS Tertiaires

Session 2025 - Épreuve : Culture Économique, Juridique et Managériale

Analyse du sujet

Le sujet porte sur la SARL « Tout en perles », une entreprise spécialisée dans la vente de perles et d'articles pour la création de bijoux, évoluant dans un marché en pleine expansion, celui du Do It Yourself (DIY). Ce cas met en lumière les enjeux économiques, juridiques et managériaux auxquels l'entreprise fait face.

Les grands thèmes CEJM mobilisés incluent :

- **Économie** : Analyse du marché du DIY et des comportements des consommateurs.
- **Droit** : Règlementation relative au droit de rétractation, responsabilité civile, propriété intellectuelle.
- **Management** : Style de management de Dominique Partol, gestion des ressources humaines.
- **Gestion** : Analyse de la chaîne de valeur et des choix stratégiques de l'entreprise.

Correction question par question

Mission 1 - « Tout en perles », une entreprise bien ancrée sur son marché

1.1 Présenter le marché du « faire soi-même » ou Do It Yourself.

Le marché du DIY est en pleine croissance, représentant un chiffre d'affaires mondial de 848,2 milliards de dollars en 2021, avec une prévision d'atteindre 1 278 milliards de dollars d'ici 2030. En France, 96% des Français ont pratiqué le DIY en 2020, ce qui témoigne de son ancrage dans les habitudes de consommation. Les motivations incluent la recherche d'économies, le désir de personnalisation, et une conscience accrue de l'impact environnemental.

1.2 Démontrer que Dominique Partol adopte à la fois une logique entrepreneuriale et managériale.

Dominique Partol fait preuve d'une logique entrepreneuriale en identifiant une opportunité sur le marché du DIY, en créant une entreprise innovante et en s'adaptant aux besoins des consommateurs. Sa logique managériale se manifeste par son engagement envers ses employés, sa gestion directe des opérations et sa volonté de partager la valeur créée avec son équipe, ce qui favorise la motivation et la performance collective.

1.3 Expliquer les avantages et inconvénients pour la SARL de vendre sur une place de marché.

Les avantages de vendre sur une place de marché comme Etsy incluent une visibilité accrue, l'accès à une large base de clients et une réduction des coûts de marketing. En revanche, les inconvénients comprennent des commissions sur les ventes, une concurrence accrue et une dépendance vis-à-vis de la plateforme, ce qui peut nuire à la marge bénéficiaire.

1.4 Présenter l'argumentation juridique sur laquelle Dominique Partol peut s'appuyer pour s'opposer au droit de rétractation de madame Casa.

Selon l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux biens

confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. La perle gravée pour madame Casa, étant personnalisée, ne peut donc pas faire l'objet d'un retour.

Mission 2 - Dominique Partol, un dirigeant qui saisit des opportunités

2.1 Caractériser le style de management de Dominique Partol.

Le style de management de Dominique Partol est participatif et axé sur la communication. Il valorise l'implication de ses employés, favorise un environnement de travail convivial et prend en compte leurs avis dans les décisions stratégiques. Son approche est également marquée par une rigueur financière et une attention aux détails.

2.2 Montrer, avec une argumentation reposant sur la chaîne de valeur, la pertinence du choix de Dominique Partol de « faire » ces kits de bijoux.

La chaîne de valeur de Porter souligne l'importance de créer de la valeur à chaque étape du processus. En concevant ses kits de bijoux, Dominique Partol contrôle la qualité des composants, réduit les coûts d'approvisionnement et augmente la marge bénéficiaire (65%). Cela lui permet également de renforcer sa marque en proposant des produits uniques et personnalisés, répondant aux attentes des clients.

2.3 Présenter les arguments juridiques permettant à Dominique Partol d'exonérer la SARL « Tout en perles » de sa responsabilité.

Dominique Partol peut s'appuyer sur l'article 1245 du Code civil, stipulant que le producteur est responsable des dommages causés par un produit défectueux. Cependant, il peut arguer que la colle a été fournie par un tiers, et qu'il n'avait pas connaissance de sa composition, ce qui pourrait limiter sa responsabilité si la colle était conforme aux normes de sécurité.

Mission 3 - L'impact du numérique sur la SARL « Tout en perles »

3.1 Justifier que le système d'information de « Tout en perles » remplit les fonctions attendues d'un système d'information.

Le système d'information de « Tout en perles » permet de gérer les données clients, les stocks, et les commandes de manière efficace. Il facilite également la communication interne et externe, et soutient la prise de décision stratégique. En intégrant des outils d'analyse, il aide à optimiser les performances commerciales et à répondre aux attentes des clients.

3.2 Présenter le raisonnement juridique permettant à Dominique Partol de se défendre contre les agissements de « Lola ».

Dominique Partol peut invoquer le droit d'auteur, selon l'article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle, pour protéger ses tutoriels. Si « Lola » utilise ses créations sans autorisation, cela constitue une violation de ses droits. Il peut également argumenter que la diffusion non autorisée de ses tutoriels nuit à son image de marque et à son activité commerciale.

| Synthèse / Conclusion

Le cas de « Tout en perles » illustre l'importance d'une stratégie bien définie face à un marché en évolution rapide. Les étudiants doivent retenir que la compréhension des enjeux économiques, juridiques et managériaux est essentielle pour naviguer dans le monde des affaires. Les erreurs fréquentes incluent le manque de précision dans les références juridiques et l'absence d'argumentation structurée. Les points de vigilance portent sur la nécessité de bien lire les documents annexes et de relier les réponses aux concepts théoriques.

| Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Répartissez votre temps de manière équilibrée entre les missions et les questions.
- **Lecture des documents** : Prenez le temps de lire attentivement les annexes et le sujet pour bien comprendre les enjeux.
- **Structuration des réponses** : Utilisez des titres et des paragraphes clairs pour chaque réponse afin de faciliter la lecture.
- **Mobilisation du cours** : Intégrez des concepts théoriques et des références juridiques pertinentes dans vos réponses.
- **Rédaction claire** : Évitez le jargon inutile et soyez précis dans vos explications.
- **Révisions régulières** : Avant l'examen, révissez les notions clés et les cas pratiques pour être prêt le jour J.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.